



LE DEVOIR

CULTURE

Agnès Maltais: des questions sans réponses
Page B 8

ÉCONOMIE

Des dépenses folles chez Abitibi-Consolidated?
Page B 1

Vol. XCI N° 254

LE MARDI 7 NOVEMBRE 2000

87c + TAXES = 1\$

Une Amérique divisée

Le jour de la grande finale entre le démocrate Al Gore et le républicain George W. Bush est arrivé. De cette course, tout un chacun s'accorde pour dire qu'elle risque fort d'être aussi serrée, sinon plus, que celle qui avait opposé John F. Kennedy à Richard Nixon en 1960. Afin d'y voir clair, on vous propose une photographie en cinq plans de la première élection américaine du présent millénaire.

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Quels sont les États acquis à Gore et Bush?
Schématiquement, les démocrates devraient remporter aisément le nord-est et l'ouest des États-Unis alors que les républicains devraient faire main basse sur le reste, soit tout le centre du pays à l'exception notable de l'Illinois.

Sept des neuf États enclavés dans le nord-est des États-Unis sont acquis à Al Gore dont l'État de New York qui, avec ses 33 grands électeurs, est le deuxième pourvoyeur en importance à cet égard. À l'heure actuelle, les sondeurs estiment probable une victoire de Gore en Pennsylvanie qui, avec ses 23 grands électeurs, se situe au 5^e rang des États ayant un pouvoir politique prononcé sur la scène électorale. Dans cette région, le New Hampshire et le Maine sont incertains.

Sur la côte du Pacifique, Al Gore peut compter sur la Californie qui, avec ses 54 grands électeurs, est le premier État en la matière. Alors qu'en début de campagne, on jugeait les États de l'Oregon et de Washington rangés derrière l'étendard démocrate voilà qu'aujourd'hui l'issue est jugée incertaine. Dans ces États où il y a une forte concentration du vote écologiste, Ralph Nader, chef de file des Verts, pourrait permettre à Bush de se faufiler lors de la dernière ligne droite.

Les républicains et leur champion, George W. Bush, devraient raffer la mise dans vingt-quatre États du centre dont le Texas qui, avec ses 32 grands électeurs, constitue un «gros État».

Quels sont les États qui feront la différence?

A ce chapitre, la Floride avec ses 25 grands électeurs arrive en tête de liste. Il y a un an, on estimait que cet État pencherait pour les républicains. Mais voilà que les engagements de Bush en matière de santé, notamment d'assurance-médicaments, ont heurté un électoral où les personnes du troisième âge dominent le profil démographique. Pour l'heure, on donne un léger avantage à Gore.

À l'inverse, le Michigan (18 grands électeurs) que l'on croyait acquis à Gore à cause d'une syndicalisation de la population plus prononcée que dans bien des États, pourrait pencher du côté de Bush. On explique cela par le grignotage effectué par Nader dans la frange la plus à gauche du Parti démocrate ainsi que par les luttes intestines au sein du même parti. Bien des notables en veulent à Gore d'avoir demandé

VOIR PAGE A 8: AMÉRIQUE

| ÉTATS ASSURÉS À GORE: | ÉTATS ASSURÉS À BUSH: | ÉTATS OÙ L'ISSUE EST INCERTAINE: |
|--|---|--|
| Californie, Connecticut, Hawaii, Illinois, Maryland, Massachusetts, New Jersey, Rhode Island, Vermont. Si le district de Columbia n'est pas un État à part entière, on assure que ses trois grands électeurs sont acquis à Gore. | Alabama, Alaska, Arizona, Caroline du nord, Caroline du sud, Colorado, Dakota du nord, Dakota du sud, Géorgie, Idaho, Indiana, Kansas, Kentucky, Louisiane, Mississippi, Montana, Nebraska, Nevada, Ohio, Oklahoma, Texas, Utah, Virginie, Wyoming. | Arkansas, Delaware, Floride, Iowa, Maine, Michigan, Minnesota, Missouri, New Hampshire, Nouveau Mexique, Oregon, Pennsylvanie, Tennessee, Virginie occidentale, Washington, Wisconsin. |

Gare à certains décongestionnants

Les pharmaciens recommandent de ne pas utiliser les produits contenant du phénylpropanolamine

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

La Food and Drug Administration américaine (FDA) a interdit hier l'usage de phénylpropanolamine (PPA), un médicament qui entre dans la composition d'une soixantaine de produits décongestionnants en vente dans les pharmacies. Selon l'examen américain, la substance peut causer des hémorragies cérébrales, particulièrement chez les jeunes femmes. Hier, l'Ordre des pharmaciens du Québec et Santé Canada ont emboîté le pas aux Américains et ont recommandé de ne pas utiliser les produits contenant du phénylpropanolamine.

La nouvelle a surpris le milieu pharmaceutique. Le phénylpropanolamine est utilisé depuis une vingtaine d'années dans le traitement de la congestion nasale.

VOIR PAGE A 8: PHARMACIENS

INDEX

| | | | |
|----------------|-----|-----------------|-----|
| Annonces..... | B 3 | Idées..... | A 7 |
| Avis publics.. | B 4 | Monde..... | B 5 |
| Bourse..... | B 2 | Mots croisés.. | B 4 |
| Culture..... | B 8 | Météo..... | B 5 |
| Économie..... | B 1 | Sports..... | B 6 |
| Éditorial..... | A 6 | Télévision..... | B 7 |

Grande histoire d'une petite colonie

400 ans de langue française au Québec

On y décrit la langue française pure que parlaient les filles du Roy. Celle, transformée, qui s'est parlée au Québec après la Conquête. De la langue encore qu'on a tirée de son sommeil, des siècles plus tard, au moment de lui redonner ses pleins droits avec la fulgurante Révolution tranquille. Le français, arrivé au Québec sur les bateaux des grands explorateurs français, a accompagné, contre toute espérance, l'histoire du peuple québécois jusqu'à nous.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

On touche ici au nerf de la guerre. On entre dans le cœur du sujet. La langue est le thème qui a motivé les combats politiques au Québec depuis les

tout débuts de la colonie. C'est celui qui en détermine souvent la donne encore aujourd'hui. Dans *Le Français au Québec, 400 ans d'histoire et de vie*, publié chez Fides, le Conseil de la langue française du Québec a décidé de retracer l'histoire de cette épopée de la langue française en Amérique. Le sujet, qui peut paraître éculé, s'avère palpitant. Pour décrire son évolution au cours des siècles, le Conseil a fait appel à des spécialistes dans leurs domaines respectifs. Historiens, lin-

guistes, sociologues, écrivains, ils sont 83, de Guy Rocher à Charles Taylor, d'Émile Ollivier à Marie-Eva de Villers, en passant par Marcel Dubé, à avoir signé un court texte sur le thème de la langue, tout cela sous l'égide d'un comité scientifique dirigé par Michel Plourde.

L'histoire s'ouvre donc sur le français, langue royale. On y apprend entre autres qu'en Nouvelle-France, les colons parlaient mieux français que les Français eux-mêmes. Les patois se sont en effet rapidement éteints en Nouvelle-France, pour répondre aux impératifs de la communication entre colons. C'était un français pratiquement sans accent, car on soignait sa langue. La plupart des colons avaient

44 % des Montréalais connaissent deux langues et 15 % en connaissent au moins trois, ce qui fait de Montréal «la région la plus plurilingue du Canada»

Chaos dans la liste électorale au Québec

300 000 correctifs s'imposent

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La liste électorale informatique nécessite près de 300 000 correctifs au Québec, engendrant des erreurs dans l'envoi des cartes d'électeurs.

Dans toute la province, des cartes d'électeurs ont été postées la semaine dernière avec le bon nom mais la mauvaise adresse, avec un code postal erroné comme cela s'est produit dans le village de La Terrière au Saguenay, avec une version anglicisée du nom de la rue (Deserables pour des Erables, par exemple), avec une adresse postale plutôt que civique ou expédiées dans une localité voisine comme ce fut le cas dans la circonscription de Saint-Maurice.

Cette situation résulte vraisemblablement de la décision du Directeur général des élections du Canada de ne pas intégrer la mise à jour de son homologue

VOIR PAGE A 8: LISTE

■ Autres informations en pages A 4 et A 5

Les Québécois, sédentaires, fumeurs et alcooliques

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Malgré l'arsenal de campagnes de prévention et de publicités déployées ces dernières années, la sédentarité, l'embonpoint, le tabagisme et la consommation d'alcool continuent à miner la santé des Québécois, ces mauvaises habitudes de vie n'ayant pas fléchi depuis 1993.

Voilà ce que révèle la dernière Enquête sociale et de santé 1998, réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec auprès de 12 000 ménages regroupant 30 000 Québécois de toutes les régions du Québec. Même si neuf Québécois sur dix considèrent être en bonne, très bonne ou en excellente santé, certains indices montrent qu'il reste beaucoup à faire pour modifier les habitudes de vie de la population québécoise.

Côté tabac, en effet, la proportion de fumeurs n'a

VOIR PAGE A 8: SANTÉ



ERIC GODIN, AFFICHE DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC, 1994

VOIR PAGE A 8: LANGUE

ÉLECTIONS 2000

Un référendum sur l'avortement? Day refuse de se prononcer

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, a été rattrapé hier par un débat qu'il a tenté d'éviter depuis le début de la campagne électorale et qui risque de le mettre sur la défensive à la veille des débats télévisés: l'avortement. M. Day a embrouillé plus que jamais la position de son parti sur le sujet en refusant de dire si oui ou non il permettrait la tenue d'un référendum si jamais les Canadiens le lui demandaient par voie de pétition.

«Ce n'est pas un sujet sur lequel nous avons mis l'emphasis, a-t-il dit en français. Des pays comme la Suisse, les États-Unis et l'Australie permettent des référendums et la plupart du temps, c'est sur des questions comme les impôts ou des grandes questions comme la monarchie. Nous lisons les sondages et nous pouvons comprendre que la plupart des Canadiens ne veulent pas d'un référendum comme cela [sur l'avortement].»

La plateforme de l'Alliance prévoit que les citoyens pourraient exiger du gouvernement la tenue d'un référendum sur le sujet de leur choix en signant une pétition à cet effet.

Les journalistes ont demandé à M. Day hier si son parti, une fois au pouvoir, accepterait de tenir un référendum sur l'avortement si 500 000 signatures étaient recueillies. M. Day n'a jamais voulu répondre, d'autant d'abord qu'il soit possible d'obtenir un si grand nombre de noms. «Je ne pense pas que vous puissiez faire cette supposition compte tenu que les sondages indiquent clairement que les gens n'en veulent pas. Les gens n'en demanderaient même pas.»

Puis, pressé de jouer le jeu seulement pour savoir à quelle enseigne il logeait, M. Day s'est emporté. «Êtes-vous en train de dire qu'il y a des sujets qui sont tabous en public? [...] Je me fais poser la même question sur la monarchie, sur les réformes monétaires, sur la peine capitale. Je ne commencerai pas à spéculer sur les in-

tentions du public d'amener ou pas ces sujets à l'avant-plan. Et si ces sujets sont mis de l'avant, je serai là au nom de mes commettants quel que soit le sujet.»

M. Day accentue lui-même cette impression que le sujet est tabou en refusant systématiquement de prononcer le mot avortement en public.

En soirée hier, le premier ministre Jean Chrétien, qui était en tournée à Ottawa, a ridiculisé les hésitations de Stockwell Day. «Est-ce qu'il a encore changé d'idée? S'il a changé d'idée ce matin, il aurait dû me le dire hier [dimanche]. La position officielle qu'il a et qu'on connaît, c'est qu'il croit que ces problèmes-là doivent être réglés par des référendums. Il l'a dit à plusieurs reprises. Allez-lui demander pourquoi il a changé d'idée, s'il a changé d'idée.»

Dimanche, M. Chrétien avait mis le sujet à l'ordre du jour devant une réunion organisée à Laval par la commission féminine de son parti. «Il veut un référendum sur la question de l'avortement. Je ne pense pas que les femmes seraient très heureuses de ça.» Selon M. Chrétien, le Canada ne devrait pas compromettre la fragile «paix sociale» existant sur l'avortement.

M. Day s'est défendu en reprochant au premier ministre de déformer sa plateforme électorale, mais il a, du même coup, rendu encore plus confuse sa position. «C'est un sujet sur lequel l'Alliance canadienne n'a pas de position. Ce n'est pas dans notre plateforme du tout. [...] Nous n'avons jamais discuté le sujet d'un référendum.»

Ce qui fait dire au chef conservateur, Joe Clark, que M. Day utilisait les référendums pour «poursuivre ses objectifs indirectement». «Les gens comme Stockwell Day, s'ils n'aiment pas la loi [actuelle sur l'avortement], qu'ils aient le courage de le dire. Ils ne devraient pas se cacher derrière des référendums. Stockwell Day ne peut pas se sauver pour toujours. Il a été pris et c'est tant mieux.»

La plateforme électorale de l'Alliance canadienne est muette sur le nombre exact de signatures qui seraient requises pour que le gouvernement ait l'obli-

gation de tenir un référendum sur le sujet réclamé par les citoyens par pétition. Après la conférence de presse-catastrophe d'hier, l'équipe électorale de M. Day a émis un communiqué indiquant que l'Alliance allait entreprendre «de vastes consultations publiques afin de déterminer les seuils permettant aux citoyens de déclencher un référendum.»

Le Parti réformiste avait déposé en octobre 1999 un projet de loi privé à la Chambre des communes établissant ce nombre à 3 % des votes exprimés au dernier scrutin. Ce chiffre est repris dans le manuel des candidats de l'Alliance et dont Radio-Canada a obtenu copie hier. En 1997 par exemple, quelque 13 millions d'électeurs s'étaient prévalus de leur droit de vote, ce qui signifie que pour obtenir un référendum sur l'avortement, environ 395 000 signatures auraient été requises.

Le mouvement pro-vie a récolté plus d'un million de signatures à deux reprises dans le passé pour réclamer un débat sur l'avortement, en 1975 et 1985. L'organisme pro-vie Campaign Life Coalition, qui compte 125 000 familles-membres, a d'ailleurs indiqué qu'il joindrait une telle campagne de pétition. «Nous sommes opposés à l'idée d'un référendum parce qu'on croit que le droit à la vie est un droit qui ne devrait pas être soumis à l'opinion publique, a résumé le président Jim Hughes. Mais si c'est le seul moyen mis à notre disposition, nous participerons définitivement à une campagne de pétition.»

En 1988 la Cour suprême, qui devait statuer sur le cas du médecin Henry Morgentaler, avait invalidé la section 251 du Code criminel qui obligeait une femme à obtenir la permission d'un comité thérapeutique avant d'avoir un avortement. Placé devant un vide judiciaire, le gouvernement de Brian Mulroney avait proposé un projet de loi pour re-baliser l'avortement. Il avait été adopté par la Chambre des communes par un vote serré, mais rejeté par le Sénat. Le gouvernement canadien n'a plus jamais présenté d'initiative sur l'avortement, et depuis, le Canada n'a aucune loi en la matière.

L'HEURE JUSTE

De partis et de la démocratie

Manon Cornellier

De notre bureau d'Ottawa

Voulez-vous un référendum pancanadien pour faire inscrire la société distincte dans la Constitution? Préférez-vous que l'exercice porte sur une loi pour interdire l'avortement? Ou mieux, désirez-vous déloger votre député? L'Alliance canadienne prétend vous offrir une façon d'arriver à vos fins. D'abord, en permettant aux citoyens d'exiger, par voie de pétition, la tenue d'un référendum. De l'autre, en mettant en place un mécanisme de révocation des députés.

Ces idées, défendues de longue date par le Reform et aujourd'hui par l'Alliance, ne figurent dans aucun des programmes des autres partis. Par contre, à part le Parti libéral du Canada, tous abordent la question de la démocratisation des institutions parlementaires ou, par ricochet, de la reddition de comptes. La lecture des plateformes laisse quand même sur sa faim car on y est très avare de détails.

L'Alliance, en bon parti populiste, offre le plan le plus controversé. Le volet le plus spectaculaire et le plus méconnu au Québec est celui portant sur les propositions sur les référendums et la révocation des élus.

Cela n'est toutefois pas très clair, surtout lorsqu'on écoute le chef Stockwell Day. Il tergiverse lorsque vient le temps de discuter de l'utilisation qui pourrait être faite de ces mécanismes. Il esquive parce que ces questions sont toujours associées à la question de l'avortement, un sujet qu'il sait miné pour lui.

Alors que veut faire l'Alliance et en quoi ce parti se distingue-t-il des autres? Il faut s'en remettre au porte-parole du parti en la matière, Ted White, pour le savoir. Contrairement à ce que laisse entendre M.

Day, la tenue d'un référendum ne serait pas limitée aux grands enjeux ou ne servirait pas seulement à garder le gouvernement sur ses rails. Il aurait lieu, peu importe l'enjeu, pour autant qu'une personne ayant le droit de vote réussisse à réunir assez de signatures sur une pétition.

Evidemment, des règles devraient être suivies. M. White, qui a présenté un projet de loi sur cette question en octobre

1999, propose que l'individu réunisse au minimum les signatures de citoyens canadiens équivalant à 3 % du nombre d'électeurs inscrits lors de l'élection précédente, ce qui signifie environ 400 000 personnes actuellement. La pétition, comme l'éventuel bulletin de vote, devrait inclure le texte de loi ou l'amendement constitutionnel proposé, préciser si la clause dérogatoire serait invoquée et les coûts à assumer par le gouvernement. Si la démarche réussit, le gouvernement doit tenir le référendum dans l'année qui suit, à quelques exceptions près.

Et si la population dit oui, le Parlement est obligé d'étudier, et non d'adopter, le projet de loi ou la motion d'amendement constitutionnel. Il faut noter aussi que ce dernier devrait traverser la procédure d'approbation normale alors qu'une éventuelle loi serait soumise à l'examen des tribunaux.

Mais signe encore du flou qui affecte l'Alliance, le parti précisait hier ne pas avoir déterminé le seuil à franchir pour obtenir la tenue d'un référendum et vouloir soumettre cette question à une consultation plus vaste. L'hypothèse la plus souvent soulevée et celle suggérée à leurs candidats reste quand même un minimum de 3 %, comme dans le projet de loi de M. White.

Cet instrument propre à la démocratie directe ne fait pas l'unanimité, certains craignent une paralysie du gouvernement. «On ne gouverne pas par référendum. Nous sommes élus pour faire cela. On peut tenir un référendum sur une question qui se révèle d'un grand intérêt public mais il revient au gouvernement de faire preuve de leadership et d'en juger la nécessité», de dire le leader parlementaire du parti et candidat, Peter MacKay.

Le programme du Bloc est silencieux sur les questions de référendums à l'initiative des citoyens et de révocation des députés. Le vice-président du parti et candidat, Pierre Paquette, explique que le Bloc s'est penché sur ces questions dans le cadre de son chantier sur la démocratie et la citoyenneté et sa réflexion se poursuit.

Selon M. Paquette, le Bloc serait enclin à appuyer l'idée de référendums demandés par les citoyens. Cela pourrait permettre à certains de se faire entendre. Il cite le cas de ceux qui font circuler actuellement une pétition en faveur d'un projet de loi contre la pauvreté. Il reconnaît qu'il y a des inconvénients parce que cela peut servir à ressusciter des débats sur l'avortement ou la peine de mort. «Mais il faut jouer le jeu de la démocratie», dit-il.

Le leader parlementaire libéral Don Boudria fait écho à son chef et répète que «les députés sont élus pour prendre des décisions et ils se présentent ensuite aux élections pour se soumettre au jugement des gens». Selon lui, la position de l'Alliance relève d'une philosophie propre au «MidWest américain». Il est vrai que cette région, comme l'Alberta, a des racines populistes. Mais c'est la Colombie-Britannique qui s'est donné la première une loi sur ce genre de référendums. C'est aussi la seule province à avoir mis en place un mécanisme de révocation.

L'Alliance voudrait faire pendre la même épée de Damoclès au-dessus de la tête des députés fédéraux. Là encore, c'est un projet de loi de M. White qui permet de mettre de la chair autour de l'os. On peut le résumer ainsi. Pour éjecter un député de son siège, le quart des personnes ayant droit de vote dans sa circonscription devraient signer la pétition réglementaire dans les 12 mois qui suivent le début de l'opération. Un député ne pourrait faire l'objet d'une opération de révocation dans les 12 premiers mois de son mandat et l'opération ne pourrait pas se répéter.

L'Alliance est la seule à défendre cette approche. «Cela obligerait un élu à se concentrer sur les besoins de ses électeurs et à leur donner priorité», de dire M. White. «Ne ferait-il pas décision, serait prise? Seulement celles qui ne seraient pas mal», rétorque Don Boudria. «Cela semble bien en principe mais c'est simpliste en

En bon parti
populiste,
l'Alliance
offre le plan
le plus
controversé



À Montréal, le chef bloquiste a rencontré des ouvriers sur le chantier de la Cité du multimédia. Le chef bloquiste s'est ensuite rendu à Québec.

Le chef du Bloc se réjouit du dernier sondage Léger

Duceppe prédit plus de 44 bloquistes à Ottawa

Le Bloc et le PLC obtiennent chacun 43 % des intentions de vote

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Saint-Hyacinthe — Satisfait des résultats du dernier sondage réalisé par Léger Marketing qui place le Bloc québécois à égalité avec le Parti libéral du Canada dans les intentions de vote au Québec, le chef bloquiste, Gilles Duceppe, entend ne rien changer à la stratégie électorale de son parti.

«Je ne peux pas être plus content que je le suis actuellement de cette campagne. Je sais ce qui s'en vient. Je sais que ça va bien aller», a dit Gilles Duceppe, qui prédit que le Bloc québécois comptera davantage d'élus que les 44 députés qui siègent depuis 1997 à la Chambre des Communes. «La campagne se déroule comme on l'avait préparée, comme on l'avait planifiée. On va continuer de la même façon», a-t-il dit.

Le chef bloquiste ne peut que se montrer satisfait d'un sondage qui confirme l'analyse faite avant le déclenchement des élections par son état-major: l'égalité dans les intentions de vote entre le PLC et le Bloc correspond à une avance de 15 points chez les électeurs francophones, ce qui se traduira le soir du 27 novembre par une majorité des sièges. «Il y a une polarisation du vote. Il y a également une concentra-

tion du vote libéral» dans certaines circonscriptions, a-t-il fait observer.

Dévoilé hier par *Le Journal de Montréal*, le *Globe and Mail* et TVA, le sondage, effectué entre le 30 octobre et 3 novembre, accorde 43 % des intentions de vote tant au Bloc québécois qu'au PLC, une fois les indécis et autres répartis (11%). «Si une élection fédérale avait lieu aujourd'hui, pour lequel des partis politiques suivants voteriez-vous?», suivi de la question de relance pour les répondants qui n'avaient pas d'opinion: «Même si votre choix n'est pas encore fait, pour lequel des partis politiques suivants auriez-vous le plus tendance à voter?»

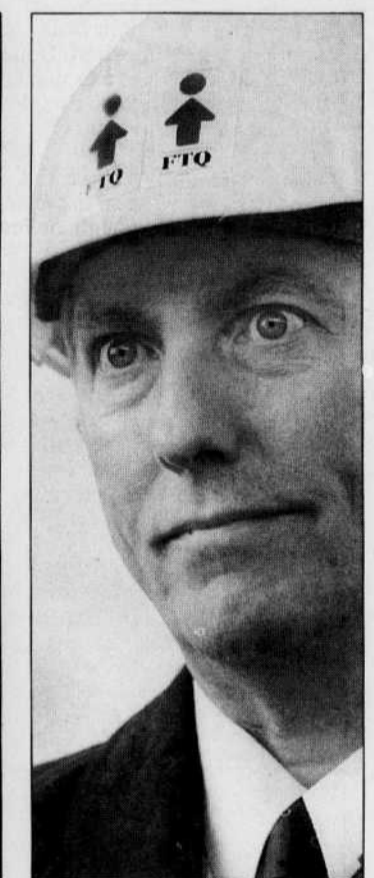
Parmi les électeurs francophones, 50 % d'entre eux accordent leur confiance au Bloc québécois contre 35 % au Parti libéral de Jean Chrétien. Interrogés pour savoir lequel des partis avait fait la meilleure campagne jusqu'ici dans leur région, les répondants ont choisi le Parti libéral dans une proportion de 24 % et 18 % pour le Bloc, ce qui vient infirmer la perception de Gilles Duceppe de la campagne menée par sa formation. Plus de la moitié des répondants n'ont toutefois aucune opinion à cet égard.

Le sondage confirme la disparition presque complète du Parti progressiste-conservateur au Québec tout comme la difficulté de l'Allian-

ce canadienne à y faire une percée significative. Les conservateurs ne recueillent que 2 % des intentions de vote, pas plus que le NPD. C'est la moitié des appuis aux conservateurs qui ont fondu comme neige au soleil au Québec depuis le dernier sondage de Léger Marketing du 22 octobre. Les alliés de Stockwell Day stagnent en n'obtenant qu'un score de 8 %, contre 9 % il y a douze jours.

Le sondage a fourni des données pour trois des onze régions du Québec. Le Bloc québécois fait bien dans la région d'où vient le premier ministre Jean Chrétien en récoltant 47 %, soit 10 points d'avance sur les libéraux. En Outaouais, les résultats sont sans surprise. Le Bloc québécois recueille le quart des intentions de vote contre 56 % pour le PLC. Dans le Saguenay, les bloquistes sont en avance comme il fallait s'y attendre mais avec 51 % des appuis seulement contre 33 % pour les libéraux.

Il s'agit d'un sondage portant sur un échantillon important: 5677 numéros de téléphone ont été sélectionnés et 3514 électeurs ont répondu au questionnaire complet, pour un taux de réponse de 61,9 % et une marge d'erreur de plus ou moins 1,66 % 19 fois sur 20. Le sondage est disponible à l'adresse Internet www.legermarketing.com



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

EN BREF

Les chefs aujourd'hui:

Le chef du Parti libéral, Jean Chrétien, est à Ottawa. Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, est à Hull. Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, fait campagne à Ottawa, puis à Québec en fin d'après-midi et rentre à Montréal en fin de soirée. Le chef du Parti conservateur, Joe Clark, est à Victoriaville, le matin, à Sherbrooke, l'après-midi, et à Ottawa en soirée. Le chef du Nouveau parti démocratique, Alexa McDonough, est à Ottawa.

Des manifestants attendaient Duceppe

(PC) — Une poignée de manifestants de la CSN attendait le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, à Québec pour réclamer son intervention dans le conflit qui paralyse le port de Montréal. Le chef du Bloc les a rencontrés pendant une vingtaine de minutes, leur expliquant que le Bloc réclame une intervention du Conseil canadien des relations industrielles pour faire la lumière sur l'accréditation syndicale des camionneurs desservant le port de Montréal. «Le ministre des Transports, David Collenette, doit mettre ses colottes et faire convoquer les parties devant le Conseil», a dit M. Duceppe.

Des excuses rejetées

(PC) — Les excuses d'un candidat allianciste, qui avait publiquement traité un adversaire politique ouvertement gai de «déviant», sont «trop peu, trop tard», estime un groupe de défense des gays et lesbiennes. Kevyn Nightingale, le candidat de l'Alliance canadienne dans la circonscription torontoise de Willowdale, avait qualifié son adversaire conservateur Randall Pearce de «déviant» lors d'une émission de télévision, le 11 septembre. Lundi, dans une lettre qu'il a télécopiée à M. Pearce, M. Nightingale formule «son profond regret pour quelque parole qui aurait pu vous blesser». Nightingale affirme supporter la communauté homosexuelle. «Je l'ai dit auparavant et je le redis: être homosexuel est parfaitement acceptable», écrit-il.

• ÉLECTIONS 2000 •

Day est un homme armé, dit Chrétien



REUTERS

LE PREMIER MINISTRE Jean Chrétien s'est attaqué hier aux positions de Stockwell Day sur l'avortement et le contrôle des armes à feu, reprochant au chef de l'Alliance canadienne d'avoir acheté un pistolet le jour même où les libéraux avaient fait adopter leur loi sur le contrôle des armes à feu. «Lorsque cette loi fut adoptée, je me sentais bien lorsque je suis rentré chez moi, a déclaré M. Chrétien, devant un auditoire partisan d'une centaine de personnes. Je me suis dit qu'il y aura des gens qui se sentiront plus à l'aise et plus en sécurité au Canada parce que ce sera plus difficile d'obtenir des armes à feu au Canada. Le jour même, le leader de l'Alliance s'est acheté une arme à poing [sic]...» «Honteux, honteux», ont lancé des gens dans la salle.

Les publicités conservatrices

Clark insiste et accuse Chrétien de mentir

Le chef conservateur cite en exemple la TPS et le libre-échange

STEPHEN THORNE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Joe Clark était d'attaque, hier, à l'aube de la troisième semaine de campagne électorale fédérale. Le chef conservateur, qui refaisait surface après une courte relâche, a ainsi affirmé que Jean Chrétien était un menteur, laissant de plus entendre que le premier ministre n'était pas très intelligent.

Se portant à la défense des publicités télévisées conservatrices qui attaquent directement le bilan de Jean Chrétien au sujet du libre-échange et de la TPS, M. Clark a répété que le premier ministre libéral avait bel et bien induit les Canadiens en erreur.

Puis, il est allé encore plus loin. «Il a menti, a ajouté M. Clark, hier, devant un auditoire partisan. Il a menti aux Canadiens à propos de la TPS, il a menti aux Canadiens sur la question du libre-échange.»

«Ce n'est pas le genre de comportement auquel on doit s'attendre de la part du premier ministre d'un pays, a poursuivi le chef conservateur. Cela soulève directement la question à savoir si Jean Chrétien est digne de confiance pour la conduite du pays.»

Au cours d'un discours prononcé devant une centaine de partisans à Kanata, en banlieue d'Ottawa, Joe Clark a fait feu sur les politiques libérales en matière de santé et d'éducation, affirmant que M. Chrétien laissait ces deux dossiers en plein marasme.

Il a notamment signalé, citant des données compilées par Statistique Canada, que le haut niveau d'imposition avait entraîné un exode des cerveaux. Selon M. Clark, le nombre de diplômés ayant quitté le pays serait passé de 24 406 à 62 131 par an.

Puis, M. Clark s'est attaqué à M. Chrétien lui-même. «La première réaction de Jean Chrétien... a été de nier

l'exode des cerveaux. Mais je ne suis pas certain qu'il ait pu s'en apercevoir», a blagué le chef conservateur.

Son ironie n'a pas échappé à son auditoire, qui a accueilli le sous-entendu avec des huées de dérision envers le premier ministre.

«Sur la question fondamentale relevant de l'aptitude du Canada à faire partie du peloton de tête dans l'avenir, Jean Chrétien semble vivre — littéralement — dans un autre monde», a ajouté Joe Clark.

Or, un sondage de Statistique Canada rendu public en mai dernier a révélé que pour chaque diplômé universitaire qui quittait le pays, durant les années 1990, il se trouvait quatre immigrants hautement qualifiés qui entraient au Canada.

Par surcroît, l'émigration canadienne durant les années 1990, évaluée à quelque 0,1 % de l'ensemble de la population, est inférieure à la moyenne historique.

Dans son discours, M. Clark a également raillé les trous de mémoire de M. Chrétien, gloussant en racontant comment le premier ministre avait dû retourner au micro pour terminer un discours, samedi, au Nouveau-Brunswick.

Joe Clark a aussi écorché au passage le leader allianciste Stockwell Day, qui a tenté, hier, de minimiser les positions de son parti quant à un possible référendum national sur la question de l'avortement.

Le chef conservateur a indiqué qu'il était opportun de chercher de nouvelles façons d'entendre la volonté populaire, mais il a ajouté que ce n'est pas pour cette raison que M. Day voulait recourir au protocole référendaire.

«Il veut les utiliser pour éviter d'avoir à se prononcer lui-même sur des enjeux où la position du chef est en lien direct avec ce sur quoi les citoyens auraient à se prononcer.»

Les femmes doivent sanctionner Chrétien, dit McDonough

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD) Alexa McDonough a invité les électrices canadiennes à examiner attentivement la feuille de route du premier ministre Jean Chrétien sur les dossiers de condition féminine avant de faire leur choix, le 27 novembre.

«Cette date est celle du choix», a-t-elle avancé. «C'est aussi un moment approprié pour se rappeler, a ajouté Mme McDonough. Se rappeler les priorités d'un premier ministre qui, malgré des milliards de dol-

lars en surplus budgétaire, n'a jamais voulu ouvrir son cœur ou son portefeuille pour soutenir les refuges pour femmes en difficulté.»

S'adressant à un auditoire de femmes, hier, la leader du NPD a signalé que M. Chrétien et l'allianciste Stockwell Day avaient jusqu'à présent passé le plus clair de leur campagne électorale à discuter de baisses d'impôt, au lieu de promettre des investissements en santé et dans les programmes sociaux.

«Demandons-nous si nous voulons un pays dont le futur est dicté par les désirs de la grande entreprise, des banques et des pétrolières, ou si nous aspirons à quelque

chose de mieux», a soutenu Mme McDonough.

«Imaginons combien le Canada serait un meilleur endroit si nous pouvions réinvestir dans la santé, si nous injectons assez d'argent pour rouvrir des lits d'hôpitaux, désengorger les urgences et offrir aux infirmières des charges de travail et des salaires raisonnables», a-t-elle ajouté.

Ce déjeuner-causerie était le seul événement de campagne prévu à l'horaire de la campagne néo-démocrate, hier, puisque Mme McDonough a pris congé pour le reste de la journée afin de se préparer aux débats télévisés qui se tiendront cette semaine.

EN BREF

Fin de la chasse aux candidats

(PC) — La chasse aux nouveaux candidats pour les élections fédérales se terminait hier, et la plupart des partis présentent quelqu'un dans toutes les circonscriptions du pays. Si certaines formations politiques ont réussi à s'adjoindre la candidature de vedettes, aucune n'a réussi à attirer autant de femmes, de membres des minorités visibles ou de jeunes candidats qu'elle l'aurait souhaité, révèlent certains relevés non officiels.



Qui a fait la meilleure affaire?

Le passager de gauche a obtenu des bretzels gratuits. Celui de droite s'est contenté d'un cellulaire gratuit.



Le service tout inclus de Royal inclut maintenant un **téléphone cellulaire gratuit!**

Vous en obtenez plus pour moins quand vous voyagez avec Royal. Profitez du service tout inclus, du programme de récompenses Aéroplan^{MD} et la possibilité de choisir la classe Royal Plus*. Et, pour une durée limitée, vous obtenez un cellulaire gratuit. Montez à bord, regardez dans la pochette située devant votre siège pour obtenir les détails de cette promotion exceptionnelle et composez le 1 888 908-7777 pour recevoir votre nouveau téléphone cellulaire gratuit.

Toronto
8 vols quotidiens
0700-0745-0830-1215
1400-1630-1815-2100

\$68

Winnipeg \$139
3 vols quotidiens

Vancouver \$174
4 vols hebdomadaires

Halifax \$68
4 vols quotidiens

Maintenant partenaire du programme Aéroplan. **Aéroplan**[®]

Communiquez avec votre agent de voyages pour faire une réservation ou contactez-nous au

1.888.828.9797

www.royal.ca

ROYAL
Votre partenaire

Tous les vols sont du lun. au ven. Les prix mentionnés étaient les plus bas au moment de l'impression, indiquent des tarifs aller simple et s'appliquent sur certains vols. Taxes, NAV Canada et surcharge de carburant en sus. Aucune réservation d'avance ou séjour minimum requis. Les réservations peuvent être modifiées moyennant une surcharge mais ne sont pas remboursables. MD Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. Les membres Aéroplan peuvent accumuler 50 % des milles réels parcourus sur les vols réguliers de Royal à l'intérieur du Canada (minimum de 250 milles) et 100% des milles réels parcourus entre le Canada et la Floride ou l'Hawaï (minimum de 500 milles). Les vols notés et les vols réguliers effectués entre le Canada et l'Europe ne sont pas admissibles pour l'accumulation de milles ni pour les primes-voyages. D'autres conditions s'appliquent. *En vigueur à compter du 1er déc. 2000.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



PHARMACIENS

SUITE DE LA PAGE 1

le et des symptômes du rhume et de la grippe, dans des produits tels que Dimetop et Triaminic. La majorité des produits décongestionnants sur le marché n'utilise toutefois pas de phénylpropanolamine, indique le président de l'Ordre, Paul Fernet. Tous les produits d'une même marque n'utilisent pas forcément du PPA non plus. L'Ordre recommande donc de bien lire la liste des ingrédients actifs des produits décongestionnants et de consulter son pharmacien en cas de doute.

Au Québec, aucun cas d'hémorragie cérébrale n'a été associé à la prise de phénylpropanolamine. «Aux États-Unis, le médicament est utilisé à plus long terme dans le traitement de l'obésité. Au Canada, il n'est utilisé que pour le traitement du rhume et de la grippe, sur une courte période», dit Paul Fernet. Il n'y a pas lieu de paniquer mais on n'est jamais trop prudent.

Le PPA a commencé à soulever des doutes au cours des années 1980 quand plusieurs recherches ont rapporté les cas de jeunes femmes victimes d'hémorragies cérébrales dans les premiers jours du traitement. C'est une association de consommateurs, Consumer Healthcare Products Association, qui a financé une étude de cinq ans par la faculté de médecine de l'Université Yale. L'étude révèle que les femmes prenant des médicaments contenant du phénylpropanolamine avaient un plus grand risque de subir une hémorragie cérébrale dans les trois premiers jours du traitement. Les hommes pourraient également être concernés, note la FDA.

«La FDA pense que, bien que le risque de congestion cérébrale soit très bas, même avec le phénylpropanolamine, les affections pour lesquelles les médicaments contenant ce produit sont prescrits ne justifient pas un risque accru», écrit l'administration dans un communiqué. La FDA demande donc aux compagnies qui commercialisent le PPA de retirer leurs produits sur une base volontaire. Au moins un fabricant, SmithKline Beecham Consumer Healthcare, a demandé aux détaillants canadiens et américains de retirer ses produits contenant du PPA des tablettes.

Sur Internet: www.fda.gov/cder/drug/infopage/ppa/default.htm

Avec Canadian Press

Manif antifusion, prise II

LE DEVOIR

Prise deux hier soir du mouvement antifusion des travailleurs municipaux montréalais. Comme lundi dernier, quelque 600 syndiqués se sont réunis pour scander leur mécontentement. Cette fois, ils avaient choisi de le faire en face des sièges sociaux du Bloc québécois et du Parti québécois, situés au 1200, avenue Papineau.

Et le scénario a été respecté: rendez-vous dans le stationnement du Centre Claude-Robillard vers les 17h où des autobus scolaires attendent les manifestants, départ vers le lieu de manifestation; débarquement en masse, tracts lancés dans les airs, pancartes colorées, musique du terroir, slogans, cacophonie et interventions au microphone des leaders syndicaux pour dénoncer les fusions municipales.

La législation encadrant la réorganisation municipale doit être déposée le 15 novembre prochain par le gouvernement péquiste et les travailleurs se disent inquiets. C'est du moins la raison qui justifie les manifestations et les hauts cris. Du même coup, les employés municipaux ont de nouveau menacé de retirer leur appui aux partis souverainistes. «On va se réveiller Diane [Lemieux], on va se réveiller Lucien [Bouchard] et s'il le faut, on va voter pour un autre parti», a lancé le président du syndicat des cols bleus de Verdun, Maurice Rolland. «Tant que le gouvernement ne nous donnera pas de garanties, on va continuer nos moyens de pression», a insisté le président des cols blancs de Montréal, Daniel Papillon Demers.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques, Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858, Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

québécois en date du 4 octobre dernier. Ce fichier du Directeur général des élections du Québec fait état de 45 000 nouveaux électeurs ayant atteint l'âge de 18 ans, 24 000 électeurs décédés et 217 000 déménagements. Ce dernier élément rappelle que le Québec est la seule province qui vit des déménagements massifs le 1^{er} juillet.

«On a reçu des données du Québec qu'on n'a pas eu le temps de traiter pour la liste électorale. On a écrit aux directeurs de scrutin et on leur a envoyé les changements qui devaient être apportés. La tâche des directeurs de scrutin est justement de mettre à jour la liste électorale», a expliqué hier Pierre Blain, porte-parole du bureau du directeur des élections à Ottawa.

Sur le terrain, ce choix a eu des répercussions. «Dans la province, on a tous le même problème avec le registre national des électeurs. Je ne veux pas avancer de chiffres pour l'instant mais ça pourrait être important», soutient Colette Laferrière, directrice de scrutin dans le comté de Berthier-Montcalm.

«C'est compliqué notre travail, reconnaît pour sa part le directeur de scrutin de Mercier, André Laverdure. On a eu 5000 corrections à faire, donc à entrer manuellement l'informatique. [...] Il s'agit plus d'un inconvénient que d'un problème. La situation a été influencée par les déménagements du premier juillet.»

M. Laverdure s'attend à devoir faire quelque

15 000 corrections sur 75 000 envois de cartes d'électeurs. D'ailleurs, il a prévu dix équipes de réviseurs pour assumer cette situation particulière, comparativement aux élections de 1997 où trois équipes de réviseurs avaient été nécessaires.

Même son de cloche dans Joliette. Le directeur de scrutin de la circonscription, Bernard Lajeunesse, précise que 4665 changements à la liste électorale informatique ont dû être effectués. «Ça causé des problèmes ne serait-ce que parce que ça alourdi le travail», a-t-il souligné. M. Lajeunesse affirme par ailleurs que l'ampleur ne sera véritablement connue que lorsque la distribution postale sera terminée.

Dans Saint-Maurice, le directeur de scrutin, Gilles Leboeuf, confirme qu'il y a eu un surplus de travail mais que les ressources ont été fournies pour pallier la situation.

Pour Elections Canada, les erreurs multiples n'ont rien d'un fouillis administratif. «Ce n'est pas un cas problème. Au contraire. On a été capable, en deux semaines, d'entrer tous les changements qui nous sont venus de la liste électorale du Québec», a expliqué M. Blain. «Nous pensons qu'il y a moins de 1 % d'erreur. Mais nous n'avons pas de chiffres, c'est une estimation», a-t-il évalué.

Chose certaine, la situation risque d'avoir des impacts, notamment sur le déroulement de la journée de scrutin. Il pourrait y avoir des files d'attente importantes ce qui pourrait décourager des électeurs. Du coup, le taux de participation pourrait chuter.

Cela pourrait être le cas si des électeurs, qui ne sont pas inscrits sur la liste électorale ou qui n'ont pas fait corriger une erreur dans leur adresse ou dans l'orthographe de leur nom, se présentent pour voter le 27 novembre. Ils pourront s'inscrire sur place mais cela pourrait occasionner des débordements.

Il semble que l'abandon du recensement ait également une influence dans ce dossier. Le porte-à-porte des recenseurs servait à informer. Aujourd'hui, seuls des agents réviseurs visitent les nouveaux quartiers domiciliaires et les secteurs où la mobilité des résidents est très grande. C'est le cas dans les quartiers où il y a majoritairement des locataires qui vivent notamment dans de vastes immeubles résidentiels.

La situation pourrait également avoir un effet sur le plafond des dépenses électorales des candidats. Pour chaque électeur, un candidat peut dépenser 1 \$. Une différence de quelques milliers d'électeurs peut signifier la distribution plus large d'un dépliant ou au contraire, le ralentissement de la promotion partisane.

Le candidat du Bloc québécois dans Anjou-Rivière-des-Prairies, Jacques Dagenais, a relevé à la fin de la semaine dernière par communiqué qu'il y avait une variation de 5000 dans le nombre d'électeurs et que Elections Canada était incapable de donner des précisions. M. Dagenais s'insurgeait devant tant de «désorganisation». Hier, Elections Canada confirmait que la circonscription comptait 68 000 électeurs.

LISTE

LANGUE

SUITE DE LA PAGE 1

d'ailleurs reçu une certaine instruction et pouvaient signer différents actes qui les concernaient.

Le livre est écrit dans un style simple qui s'adresse au grand public, abondamment illustré de photos et de caricatures. On n'y perd rien pour autant en rigueur scientifique.

A cette époque donc, le français a exercé une influence certaine, notamment sur les langues amérindiennes. Les Montagnais de Mingan disent par exemple «pûtai» pour bouteille, ou «labial», pour la bière. Aux États-Unis, on a déterminé que 6 % des noms de famille les plus répandus étaient d'origine française. Certains ont été traduits comme Boisvert en Greenwood ou Roy en King. En fait, le français restera la langue de la fourrure bien après la Conquête anglaise de 1760.

Ce sera alors un français coloré, désormais coupé de la France, qui emprunte notamment «bâdrer» à l'anglais to bother, qui va jusqu'à souhaiter «la pinouillère» (dérivé d'Happy New Year), ou qui lance des canadianismes comme «faire son grand barda», mais un français qui subsiste tout de même dans l'adversité.

Mais même une fois conquis, les Canadiens français arrivent à faire adopter le Code civil, autre héritage de la France. Pourtant, leurs lois civiles n'en seront pas moins, elles aussi, très influencées par le droit commun des Anglais.

«Les lois civiles ont été reconnues par la Couronne d'Angleterre», dit M. Plourde, parce qu'elle «ne pouvait faire autrement». En 1764, on compte au Québec 300 anglophones pour 65 000 francophones! Et tandis que la langue demeure sans statut pendant de très nombreuses années après la Conquête, le système de lois des Canadiens, lui, a un statut officiel dès le début. Il permet le règlement des différends entre citoyens. Selon Michel Plourde, ce système de lois est «l'institution qui a survécu le plus fortement», à la Conquête de 1760. Plourde ne sous-estime par ailleurs pas les efforts déployés par les conquérants pour angliciser la colonie.

Dans la deuxième partie, l'ouvrage met en scène les Papineau et les Augustin Norbert Morin, tout comme Lord Durham, qui réussit, avec l'Union des Canada, à faire bannir le français du Parlement durant huit ans. Sous le titre *Le Français, langue sans statut*,

cette section se déroule entre 1760 et 1850. Des journaux rivaux s'y font la guerre. Le *Quebec Mercury*, fondé en 1805 «pour assurer la suprématie politique des Canadiens anglais», demande par exemple que le Québec soit «défrancisé (unfrenchify it)». Il reçoit d'ailleurs une réplique cinglante dans *Le Canadien*, journal francophone fondé en 1806 celui-là. Rappelons d'ailleurs que les anglophones ont été majoritaires à Montréal entre 1840 et 1860.

Les cent années qui suivirent sont les années qui ont couvé la Révolution tranquille, associant très étroitement la langue et la religion. Elles forment la troisième partie du livre, intitulée *Le français, un statut compromis*. Puis, viennent les années 60, la loi 101 et ses précurseurs, la loi 22 du gouvernement libéral de Robert Bourassa ayant été la première à reconnaître le français comme langue officielle du Québec. Sur les photos d'époque, on mesure très bien le caractère unilingue anglais qui prévalait dans l'affichage à Montréal dans les années 60. La loi 101 des péquistes a donc eu un effet décisif et l'ouvrage mentionne qu'aujourd'hui 44 % des Montréalais connaissent deux langues et 15 % en connaissent au moins trois, ce qui fait de Montréal «la région la plus plurilingue du Canada».

L'avenir reste malgré tout à déterminer pour le français au Québec. En entrevue, la présidente du Conseil de la langue française, Nadia Bredimas-Assimopoulos, avance ce que ce sont les nouvelles technologies et la mondialisation qui menacent désormais la langue française au Québec. «Aujourd'hui, 85 % de tous les articles scientifiques sont publiés en anglais. Le français occupe la troisième place, derrière l'allemand», écrit d'ailleurs Benoît Godin dans l'ouvrage du Conseil. Les grands accords commerciaux internationaux favorisent également les échanges en anglais.

Pour les défenseurs de la qualité de la langue française, les défis se posent toujours et surtout, selon la présidente du CLF, dans le monde scolaire, dans l'administration publique, et dans les médias. Le débat se poursuit.

LE FRANÇAIS AU QUÉBEC

400 ans d'histoire et de vie
Ouvrage publié par le Conseil de la langue française sous la direction de Michel Plourde avec la collaboration de Hélène Duval et de Pierre Georgeault.
Fides, Montréal, 2000, 516 pages

SANTÉ

20 % des personnes pauvres et 39 % des personnes très pauvres ne mangent pas à leur faim

SUITE DE LA PAGE 1

pas fléchi entre 1993 et 1998, 34 % de la population ayant toujours l'habitude de griller une cigarette de façon régulière. Mince consolation, seules les jeunes filles de 15 à 24 ans semblent fumer moins, avec 33 % de fumeuses en 1998, comparativement à 39 % en 1993.

Durant la même période, la consommation abusive d'alcool et de drogues s'est aussi accrue, particulièrement chez les jeunes de 15 à 24 ans, de plus en plus nombreux à se saouler (29 %). En dépit de tous les messages invitant les gens à «aller jouer dehors», de plus en plus d'adultes (28 % chez les hommes) affirment ne pratiquer aucune activité physique. Cette sédentarité n'est pas sans effet, puisqu'un homme sur trois et une femme sur quatre déclarent un excès de poids, avec toutes les conséquences que cela engendre sur la santé. De quoi décourager les plus fiefés partisans de la prévention.

«Si on ne fait pas un effort collectif, on va avoir beaucoup de misère à améliorer la santé de la population», a soutenu hier le D^r Richard Massé, sous-ministre adjoint et directeur de la santé publique au ministère de la Santé et des Services sociaux. En ce qui a trait au tabagisme, ce dernier pense que des gains ont tout de même été réalisés. Mais avec une proportion de fumeurs de 10 points de pourcentage supérieure à celles des autres provinces, il faut mettre les bouchées doubles avant de voir des résultats, dit-il.

Invité à commenter le peu d'impact de certaines campagnes, notamment celles sur le tabac, sur les habitudes de vie des Québécois, le D^r Massé soutient que «tout le monde reconnaît qu'il reste des choses à faire», mais que certains gains ne pourront se faire sans la volonté des individus. Seule exception, la campagne de prévention du cancer du sein s'avère un succès sur toute la ligne puisque la proportion de femmes de 50 à 69 ans n'ayant jamais passé de mammographie a chuté de façon spectaculaire, passant de 58 % à 17 % entre 1993 et 1998. Les accidents ayant causé des blessures assez graves pour nécessiter une consultation médicale sont aussi en baisse de 20 %.

Bonne nouvelle sur le front de la santé mentale, le niveau général de détresse psychologique, qui avait culminé à 30 % lors de l'enquête de santé menée en 1993, est revenu au taux observé en 1987, soit environ 20 %. Toutefois, la détresse, en hausse par rapport à 1987, demeure toujours élevée chez les jeunes, de même que les idées suicidaires. En effet, 220 000 Québécois de 15 ans et plus ont dit avoir pensé mettre fin à leurs jours au cours de l'année précédant l'enquête. A ce chapitre, les résultats confirment

une fois de plus que la pauvreté joue un rôle de taille dans la perception qu'ont les gens de leur état de santé et dans leur niveau de détresse psychologique. Au moins deux fois plus de personnes pauvres considèrent être en mauvaise santé et 27 % des personnes très pauvres disent vivre un niveau de détresse psychologique élevé.

«Il y a une période de croissance économique. Est-ce que cela bénéficie à tous? Non. Il y a des sous-groupes qui ne profitent pas de cette croissance car eux n'ont pas de croissance de revenus. Ce sont les sous-groupes où il y a des problèmes de sous-scolarisation et d'environnement favorables», ajoute le D^r Massé.

L'enquête établit en effet que le quart des ménages québécois vivent dans la pauvreté, ou la pauvreté extrême, et que 25 % des ménages déclarent avoir des revenus insuffisants pour couvrir leurs besoins de base. Pour la première fois, l'enquête s'est penchée sur «l'insécurité alimentaire» vécue par les familles et nous apprend que 20 % des personnes pauvres et 39 % des personnes très pauvres ne mangent pas à leur faim ou que leur régime alimentaire laisse à désirer.

«Ca peut vouloir dire que les gens ont faim ou qu'ils se nourrissent mal à cause d'un manque de ressources pour acheter de la nourriture. Certaines personnes consomment du pain, des pâtes, des aliments bourratifs, qui ne sont pas complets. Ça a un impact à court et moyen terme sur la santé de la population et des enfants», affirme le D^r Massé.

Hormis ces points préoccupants, les autres indices de santé ont globalement peu changé ces dernières années. L'arthrite, les rhumatismes, les maux de dos, les maux de têtes et les allergies, figurent toujours au palmarès des problèmes les plus signalés et leur fréquence a peu augmenté. Une seule exception: le diabète, dont l'incidence a doublé depuis 1993, en grande partie en raison du vieillissement de la population et des habitudes alimentaires. Le phénomène touche toutefois toute l'Amérique du Nord, affirme le responsable de la santé publique.

Même si les Québécois se disent en bonne santé, près des deux tiers de la population déclarent tout de même avoir un ou plusieurs problèmes de santé. La proportion de personnes limitées de façon permanente dans leurs activités est passée de 7 à 9 % entre 1993 et 1998, et elle atteint 27 % chez les personnes de 75 ans et plus.

Pas moins de 6 % de la population a été hospitalisée ces douze derniers mois et 4 % a subi une chirurgie d'un jour. Il semble que les Québécois ne consultent pas plus les médecins qu'il y a sept ans, mais consomment plus de médicaments et s'en remettent davantage aux pharmaciens.

AMÉRIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

à Bill Clinton de rester discret tout au long de la campagne. Au Wisconsin (11 grands électeurs), c'est l'inconnue la plus totale alors qu'au Minnesota (10 grands électeurs), Etat fortement identifié aux démocrates pour avoir envoyé des personnalités fortes comme Hubert Humphrey, Eugene McCarthy et Walter Mondale jouer un rôle important sur la scène nationale, les partis se livrent une lutte féroce sans trop savoir quel tour l'électeur va réaliser.

Ironie de cette fin de campagne, l'Arkansas (6 grands électeurs), Etat du président sortant, et le Tennessee (11 grands électeurs), Etat du vice-président sortant, ne sont pas prêts à accorder leurs faveurs aux démocrates.

Comment est élu le président?

Les électeurs inscrits votent pour les candidats de leurs choix à la présidence dans les cinquante Etats et le district de Columbia. Le candidat qui remporte 51 % des votes exprimés en Floride, par exemple, est quasi certain de recueillir la totalité des voix dont cet Etat dispose au sein du Collège des grands électeurs qui rassemble 538 personnes au total. Le nombre de grands électeurs par Etat est égal au nombre de sénateurs et d'élus siégeant à la Chambre des représentants.

«Au cours de l'histoire récente, les grands électeurs n'ont jamais voté pour un candidat autre que celui qui avait remporté la majorité des votes populaires», indiquent les documents officiels. Cela étant, «en cas de lutte serrée, le collège des grands électeurs pourrait ne

pas accorder les 270 voix nécessaires à l'un des candidats. Dans ce cas, c'est la Chambre des représentants qui choisit le futur président.» Une chambre dont on dit qu'elle pourrait basculer du côté démocrate à la faveur de l'élection d'aujourd'hui.

Dans le cas qui nous occupe aujourd'hui, certains analystes avancent que la course est si serrée qu'il serait possible que l'un des candidats obtienne 51 % des voix exprimés au pays sans obtenir la majorité du collège électoral, voie obligée pour s'installer à la Maison-Blanche.

Quelles sont les positions des candidats?

En matière d'éducation, Gore a donné des gages sur le fait que priorité serait accordée au système public. Cela étant, l'allocation des budgets sera assujettie à la performance des écoles. Bush entend favoriser le privé en mettant sur pied un système de chèques éducation qui seront accordés aux parents qui ne veulent pas envoyer leurs enfants au public.

En matière de santé, Gore entend consacrer 340 milliards au remboursement des ordonnances et préserver le système du Medicare dont on dit qu'il pourrait faire faillite en 2008. Bush souhaite accorder 198 milliards au remboursement des médicaments et introduire les HMO, les organisations de soins privées, au sein du Medicare.

En matière fiscale, Bush a promis d'affecter les excédents budgétaires prévus à une diminution très marquée des impôts. On calcule que 43 % des baisses envisagées bénéficieraient au 1 % des contribuables les plus riches des États-Unis. Gore, au contraire, souhaite que les surplus budgétaires

soient utilisés exclusivement au remboursement de la dette publique.

En matière de retraites, Bush veut une privatisation partielle du système public et se propose d'offrir aux salariés la possibilité d'investir en bourse une portion de leurs cotisations. Gore veut le maintien du système public jusqu'en 2050 et propose la création de comptes d'épargne plafonnés qui seraient gérés par des fonds de gestion privés.

En matière d'armes à feu, c'est tout simple, Bush est le candidat de la National Rifle Association qui s'oppose farouchement à tout contrôle alors que Gore entend faire le contraire.

Qui vote pour qui?

La moitié des hommes sont pour Bush, 41 % pour Gore et 5 % pour Ralph Nader; 44 % des femmes sont pour Gore, 43 % pour Bush, et 6 % pour Nader. Les hommes mariés sont encore plus nombreux à voter Bush (56 %) que Gore (34 %). Et les femmes mariées? 47 % pour Bush et 42 % pour Gore.

Par tranches d'âges, les plus fervents supporters de Bush se retrouvent dans la cohorte 30-44 ans avec 48 %. C'est seulement au sein des 65 ans et plus que Al Gore détient un avantage sur son concurrent avec 46 % des intentions de vote. Si l'on regarde à travers la loupe de la scolarisation, les moins diplômés et ceux qui sont tout en haut, les universitaires, sont pour Gore; ceux de l'entre-deux pour Bush.

Les Noirs sont démocrates dans une proportion de 82 % alors que les Blancs sont majoritairement, mais faiblement, républicains avec 51 %.

LE DEVOIR LES SPORTS

HORS-JEU

Tendance lourde

Selon une vaste enquête scientifique dont nous avons obtenu photocopie un peu floue en stipendiant plein de monde, vous, lecteurs ici présents, dans une proportion soviétique de 99,44 % — soit, étrangement, le taux de pureté exact du savon Ivory —, n'avez rien à cirer du sport. Ce qui nous fait une belle jambe, sans parler de la coiffe du rotateur.



Jean Dion

En réalité, il n'y a jamais eu d'enquête, juste une vague impression induite par les propos liminaires des milliards de messages électroniques que vous avez la bonté de nous faire parvenir. Très très souvent, vous commencez par: «*Bonjour Chose, je dois d'abord vous dire que je me contrefiche du sport, mais...*» Mais vous lisez pareil parce que vous savez que derrière ce paravent du sport, on va au fond

aborder les grandes questions qui se posent à l'humanité de notre temps, et juste elles.

Par exemple, l'art. C'est important, l'art. Considérez donc que l'art et le sport peuvent parfois se rejoindre et constituer une union qui fait chaud au cœur. Déjà, à Montréal, on avait eu un aperçu de ce que cela pouvait donner en termes de grandiose: Jeffrey Loria (peinture) acquiert nos Expos (cinéma d'horreur), parle d'un stade au centre-ville (architecture), promet toutes sortes d'affaires (théâtre) et, un an plus tard, on ne peut que supputer ce qui va se produire (au choix: bal(ade) ou fugue). Or voici que René Angélil, enfin vous êtes au courant de tout ça même si vous vous contrefichez du sport, voici que monsieur Ceuline est désireux d'acheter le Canadien.

Ce qui nous amène tout simplement à nous demander si, avec l'équipe qu'ils ont, l'arrivée d'Angélil signifierait que Ceuline chanterait en prestation d'avant-match *Incognito* ou le thème de *Titanic*. (Et tant qu'à faire, peut-on rappeler aussi par la bande que Ceuline réalisa jadis la bande sonore du film *Opération beurre de pinottes*, et ça, ce sont des signes qu'il serait téméraire, surtout pour le directeur général du Canadien, d'ignorer.)

Par exemple, l'éducation. Il y a quelques jours, on apprenait que Tiger Woods recevra cette semaine un doctorat *honoris causa*. En sciences du sport, pour être précis, de l'université d'État Kasetsart de Thaïlande. Le D^r Woods, qui est un quart de sang thaïlandais et quatre quarts pleins aux as, grâce notamment mais non exclusivement à une belle commandite de Nike qui nourrit elle-même une grande affection pour l'Asie du Sud-Est, a créé en Thaïlande une fondation permettant aux enfants défavorisés de se familiariser avec la pratique du golf.

Et si vous voulez notre avis à cet égard, le monde irait toutrement mieux si on offrait enfin la chance aux démunis de la Terre de se mettre au golf au lieu de se répandre en spragues inutiles comme leur permet de bouffer et de se loger convenablement. Un gars qui file au 19^e trou en voiturette après une série d'oiselets est un gars qui ne songe pas à la révolution socialiste.

Par exemple, la politique. Vous aussi, avouez, avez épuisé votre provision de déodorant à force de suivre cette passionnante course à la présidence des États dont l'issue déterminera l'homme le plus puissant du monde après Bill Gates et Denis Coderre: George W. Bush ou Ralph Nader? Mais vous n'auriez pas dû. Car les voies insondables du sport nous offrent sans frais de notre part une connaissance anticipée des choses.

Ainsi lundi dernier, au *Monday Night Football*, on a appris ce qui suit et qui montre ce qu'on peut montrer quand, comme ABC, on a un service de recherche qui se cherche des affaires à chercher. Depuis 1940 inclusivement, il y a eu 15 élections présidentielles aux USA. On a retenu le dernier match à domicile que disputaient les Redskins de Washington avant le jour du scrutin. Et on a découvert que chaque fois que les Redskins avaient remporté la victoire lors du match en question, le parti qui détenait la présidence avait été reporté au pouvoir quelques jours plus tard, et que chaque fois qu'ils avaient perdu, ben vice-versa. Or les Redskins ont perdu 27-21 contre le Tennessee lundi. Donc, C.Q.F.D.: les démocrates ont la présidence, Bush va gagner.

Remarquez qu'il peut parfois y avoir de légers ratés. Prenons les Yankees de New York après la Seconde Guerre mondiale. 1952: ils gagnent la Série mondiale, les républicains gagnent. 1956: idem. 1960: ils perdent, les démocrates gagnent. 1964: idem. 1976: idem.

Cela s'appelle une tendance lourde. Et quand survient une occurrence comme celle de 1996, les Yankees gagnent et les républicains perdent, cela s'appelle: être dû. Ou la loi de la moyenne. Le hic, c'est qu'on ne sait absolument pas si la loi de la moyenne a elle-même tendance à se transformer en tendance lourde (victoire de Gore, les Yankees ayant gagné la Série mondiale cette année) ou si la tendance lourde d'antan est due pour redevenir aussitôt ce qu'elle était.

Vous suivez toujours? Non? Pas grave. De toute manière, ça n'a aucune importance. La présidence des États, apprend-on dans la dernière livraison du magazine *Esquire*, n'est pas le poste qu'a toujours convoité Bush. Celui-ci, ancien propriétaire des Rangers du Texas, tenait plutôt mordicus à devenir commissaire du baseball majeur. Voyez comme à se contreficher du sport, on rate l'essentiel.

jdion@ledevoir.com

Le Tricolore dans l'impasse

Le Canadien devrait déménager en Floride!

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Le Canadien devrait déménager à Tallahassee, capitale de la Floride. Il jouerait au chaud, il ne serait plus dans l'édifice sportif le plus taxé en Amérique du Nord, il n'aurait pas à subir la pression des médias, c'est une ville que Réjean Houle connaît bien puisque son fils Jean-François y a évolué mais, surtout, le Canadien, qui se retrouverait dans la section sud-est, lutterait pour le troisième rang de l'Association Est au moment de se préparer à affronter les Panthers de la Floride et le Lightning de Tampa Bay!

On se retrouve en effet dans une situation absurde qui fait que les Capitals de Washington, qui n'ont qu'un petit point de plus que le Canadien (et un match de plus à jouer), sont classés au troisième rang à titre de détenteur du premier rang de leur section.

Avec une fiche de 3-8-4-1!

Ce n'est pas important pour le moment, mais il est tout à fait possible que les champions d'une section aient une

fiche équivalente après 82 matchs.

C'est d'autant plus inacceptable que les équipes de la LNH disputent un seul match de plus à l'intérieur de leur division que contre celles des deux autres sections de leur Association (Est ou Ouest). Autrement dit, un champion de section ne pourra jamais justifier sa faible fiche en disant qu'il se retrouve dans une division plus forte.

La formule actuelle veut favoriser les luttes inter-section, mais l'intention tombe à plat quand on y joue à peine un match de plus. Présentement, ce sont donc les équipes qui jouent au chaud qui en arrachent.

«C'est juste une coïncidence», assure Karl Dykhuis, le défenseur du Canadien qui a déjà passé un an et demi à Tampa. Selon lui, le climat et l'environnement différents dans le sud-est américain ne font aucune différence et le métier de hockeyeur professionnel y est absolument le même.

Dykhuis serait d'accord pour que les équipes de chaque Association soient tout bonnement classées de 1 à 15, une formule plus juste.

La saison dernière, le Canadien a per-

du ses deux matchs à Sunrise, contre les Panthers, 3-1 et 4-2, mais a gagné deux fois à Tampa, 2-1 et 3-1.

Il a quitté hier soir pour la Floride, éprouvé par des séquences de cinq défaites consécutives et six matchs sans victoire. La dernière fois que le Canadien avait subi cinq défaites de suite, Réjean Houle et Mario Tremblay s'étaient amenés à la rescousse...

Aussi, le Canadien n'a toujours pas gagné sur la route cette saison, n'ayant amassé qu'un maigre point, à Philadelphie. Avant de se diriger à Dallas, où il jouera samedi, le Canadien va affronter deux adversaires, les Panthers et le Lightning, qui n'ont respectivement qu'une et quatre victoires à leur palmarès, et ce premier long voyage de la saison est presque déterminant déjà, a avoué Patrice Brisebois.

«On va les prendre un à la fois, même si je sais que c'est un cliché, a commencé par dire le défenseur meilleur compte de son équipe. Mais c'est certain qu'il faut commencer à gagner et ça commence à presser si on ne veut pas se retrouver rapidement à une dizaine de points d'une place dans les séries.»

Patrick Roy comparait aujourd'hui à son enquête préliminaire

PRESSE CANADIENNE

C'est aujourd'hui que Patrick Roy doit comparaître en cour alors que débute son enquête préliminaire pour méfait criminel et violence conjugale.

Roy a été arrêté le 23 octobre dernier après qu'il eut terrorisé sa femme, Michèle Pluze-Roy. Au cours de la querelle, le gardien âgé de 35 ans a arraché les deux portes de leur chambre à coucher. Roy a été détenu une bonne partie de la nuit, dans une cellule d'un poste de police de Greenwood Village, en banlieue de Denver.

«Michèle Roy a composé le 911 parce qu'elle avait peur de son mari», a écrit dans son rapport l'officier appelé à se rendre dans la luxueuse résidence du couple, à 2 h 23 du matin.

«Mme Roy m'a dit qu'elle et son mari

s'étaient disputés à propos de sa belle-famille», poursuit le rapport rédigé par un policier de Greenwood Village.

Au beau milieu de la nuit, la querelle a rapidement tourné au vinaigre et Mme Roy s'est réfugiée dans la chambre pour signaler le numéro d'urgence de la police. C'est à ce moment que Patrick Roy, enragé, s'est mis dans la tête d'arracher les portes de la chambre pour y pénétrer. Paniquée, Mme Roy a reposé le combiné sans dire un mot. L'appel a néanmoins été localisé et la police s'est immédiatement rendue à la nouvelle résidence du couple.

«Je suis allé à la chambre à coucher et j'ai vu deux portes complètement sorties de leurs gonds», a écrit le policier dans son rapport. Patrick Roy a admis avoir brisé les portes au cours de la dispute.

Il n'y a aucune trace de violence phy-

sique sur Mme Roy. Son mari a néanmoins été arrêté sur-le-champ et conduit à la prison du comté d'Arapahoe. Il a payé une caution de 750 \$ et a été relâché dans la même nuit.

L'athlète a comparu brièvement devant le tribunal le lendemain pour faire face à deux chefs d'accusation: violence conjugale et méfait criminel. Il était accompagné de ses parents, de son frère et de sa sœur. Son épouse Michèle était absente.

L'air dépité, Patrick Roy a fait alors une courte déclaration à la presse, dans laquelle il a sommé les médias de respecter sa vie privée. «De toute évidence, c'est une source de distraction et mon souhait est de mettre un terme à cette distraction rapidement, a-t-il dit. Je suis reconnaissant pour le soutien que j'ai reçu de ma famille et de mes coéquipiers.»

Procès de l'équipe Festina

Le procureur requiert une relaxe pour Richard Virenque

ASSOCIATED PRESS

Lille, France — Une relaxe demandée pour Richard Virenque, des peines d'emprisonnement avec sursis réclamées pour les huit autres prévenus de l'affaire Festina. Les réquisitions du procureur de la République devant le tribunal correctionnel de Lille, hier, ont été sans surprises, ni éclat.

Contre Bruno Roussel, ex-directeur sportif de Festina et Willy Voet, ex-soigneur de l'équipe, le procureur, Gérard Vinsonneau, a requis respectivement 18 et 14 mois d'emprisonnement avec sursis, 10 000 \$ et 4000 \$ Can.

Le tribunal devrait mettre son jugement en délibéré à la troisième semaine de décembre à l'issue des dernières plaidoiries de la défense qui s'achèveront aujourd'hui.

Le représentant du ministère public n'a pas voulu agir en «justicier du dopage», encore moins en «censeur» du milieu cycliste où la pratique du dopage généralisée est entachée d'hypocrisie.

Sans doute est-ce pour cela que le procureur a tenu à préciser au début de son réquisitoire que «le phénomène n'était pas limité à l'équipe Festina». Et de rappeler ce propos tenu en 1967 par un quintuple vainqueur du Tour, Jacques Anquetil: «Il faut être un imbécile ou un faux-jeton pour s'imaginer qu'un cycliste peut tenir le coup sans stimulants.»

Que Richard Virenque se soit dopé est «évident», selon le procureur, mais qu'il soit complice de l'organisation du trafic au sein de Festina «ne résiste pas à l'examen des faits». Aucun coureur de l'équipe ne l'a mis en cause. D'où cette demande logique de relaxe conforme à la position du parquet lors de l'instruction. Si Richard Virenque

porte une «responsabilité réelle» dans ce système de dopage mis en place au sein de Festina cela ne signifie pas pour autant qu'il doive en endosser la «responsabilité pénale», a estimé M^r Thibault de Montbrial, avocat de Bruno Roussel.

Les coureurs sont entrés «sans beaucoup d'états d'âme», dans le système mis en place au sein de Festina, a reconnu Gérard Vinsonneau. Un système aux allures d'entreprise, poursuit-il, avec un département scientifique, dirigé par le D^r Eric Rijckaert et comptabilisés, dont les carnets du soigneur Willy Voet attestent de la bonne tenue.

Mais quand il s'agit de définir clairement ce système et le rôle de chacun des prévenus, le procureur reste dans le vague. Les 80 000 \$ annuels consacrés à l'achat de produits dopants ne sont pas abordés. Tout juste évoque-t-il l'«immense responsabilité des médecins qui ne peuvent ignorer les risques du dopage sur la santé des coureurs».

Pourtant, il a réclamé 18 mois d'emprisonnement assortis du sursis et 10 000 \$ contre Bruno Roussel qui a toujours affirmé avoir mis ce système en place pour protéger la santé des coureurs; et 14 mois, toujours avec sursis, et 4000 \$ d'amende contre Willy Voet.

Contre Joel Chabiron et Jean-Marie Dalibot, responsable de la communication et soigneur de Festina, — on reproche au premier d'avoir effectué trois voyages en Espagne pour acheter des substances dopantes et au second d'avoir facilité leur usage — le procureur a requis respectivement 12 et 8 mois, assortis du sursis et des peines d'amende de 2000 \$.

A l'encontre de Jeff d'Hont, ancien soigneur de la Française des Jeux, poursuivi pour facilitation de substances do-



Richard Virenque à son arrivée au tribunal de Lille hier.

pantes, 12 mois avec sursis et 4000 \$ d'amende ont été requis.

Contre Nicolas Terrados, médecin de l'équipe espagnole Once, poursuivi pour importation de médicaments, deux mois avec sursis et 4000 \$ d'amende ont été demandés. Le procureur a par ailleurs réclamé six mois d'emprisonnement avec sursis et 2000 \$ d'amende contre Christine Paranian, pharmacienne qui a délivré sans ordonnance de la testostérone à Willy Voet et quatre mois avec sursis et 2000 \$ d'amende contre Luc Paranian, son époux.

À l'issue de ces réquisitions, M^r Thibault de Montbrial a regretté que le procureur ait fait l'«impasse sur la faillite des instances sportives et la grande souplesse que le système laissait aux gladiateurs pour que les jeux du cirque puisse continuer.»

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

| Section Nord-Est | | | | | | | |
|------------------|---|---|---|----|----|----|-----|
| | G | P | N | DP | BP | BC | Pts |
| Ottawa | 8 | 1 | 4 | 0 | 51 | 31 | 20 |
| Toronto | 8 | 5 | 1 | 0 | 38 | 28 | 17 |
| Buffalo | 6 | 4 | 1 | 1 | 34 | 32 | 14 |
| Boston | 5 | 8 | 1 | 1 | 38 | 59 | 12 |
| Montréal | 4 | 8 | 2 | 0 | 39 | 47 | 10 |

| Section Atlantique | | | | | | | |
|--------------------|---|---|---|---|----|----|----|
| New Jersey | 6 | 4 | 3 | 0 | 50 | 36 | 15 |
| Pittsburgh | 6 | 5 | 2 | 0 | 38 | 39 | 14 |
| NY Islanders | 5 | 4 | 2 | 1 | 32 | 31 | 13 |
| NY Rangers | 6 | 7 | 0 | 0 | 46 | 42 | 12 |
| Philadelphie | 4 | 6 | 4 | 0 | 35 | 43 | 12 |

| Section Sud-Est | | | | | | | |
|-----------------|---|---|---|---|----|----|----|
| Washington | 3 | 7 | 4 | 1 | 34 | 45 | 11 |
| Tampa Bay | 4 | 7 | 1 | 1 | 41 | 56 | 10 |
| Atlanta | 2 | 4 | 5 | 0 | 34 | 36 | 9 |
| Caroline | 3 | 7 | 3 | 0 | 33 | 44 | 9 |
| Floride | 1 | 5 | 3 | 3 | 23 | 35 | 8 |

ASSOCIATION DE L'OUEST

| Section Centrale | | | | | | | |
|------------------|----|----|---|---|----|----|----|
| St. Louis | 10 | 2 | 2 | 0 | 43 | 22 | 22 |
| Detroit | 8 | 5 | 0 | 1 | 40 | 37 | 17 |
| Nashville | 5 | 3 | 4 | 1 | 31 | 30 | 15 |
| Chicago | 5 | 8 | 0 | 1 | 34 | 21 | 13 |
| Columbus | 3 | 10 | 1 | 1 | 26 | 50 | 8 |

| Section Nord-Ouest | | | | | | | |
|--------------------|----|---|---|---|----|----|----|
| Colorado | 10 | 2 | 2 | 0 | 44 | 26 | 22 |
| Edmonton | 9 | 5 | 2 | 0 | 47 | 40 | 20 |
| Vancouver | 7 | 3 | 3 | 1 | 48 | 40 | 18 |
| Minnesota | 3 | 8 | 3 | 0 | 26 | 42 | 9 |
| Calgary | 3 | 9 | 2 | 1 | 31 | 42 | 9 |

| Section Pacifique | | | | | | | |
|-------------------|---|---|---|---|----|----|----|
| Phoenix | 9 | 1 | 4 | 0 | 45 | 26 | 22 |
| San Jose | 8 | 2 | 2 | 0 | 34 | 23 | 18 |
| Los Angeles | 8 | 6 | 2 | 0 | 57 | 46 | 18 |
| Dallas | 7 | 4 | 2 | 1 | 39 | 37 | 17 |
| Anaheim | 6 | 5 | 3 | 2 | 46 | 53 | 17 |

Hier

Ottawa à Atlanta

Aujourd'hui

Nashville à N.Y. Islanders, 19h30
Edmonton à N.Y. Rangers, 19h30
Minnesota au Colorado, 21h00
Phoenix à Los Angeles, 22h30

Demain

Caroline à Toronto, 19h30
Nashville au New Jersey, 19h30
Philadelphie à Pittsburgh, 19h00
Montréal en Floride, 19h30
San Jose à Chicago, 20h30
Calgary au Minnesota, 20h00
Detroit à Phoenix, 22h00
Vancouver à Anaheim, 22h30

FOOTBALL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

| Section Est | | | | | | |
|---------------|---|---|---|------|-----|-----|
| Miami | 7 | 2 | 0 | .778 | 200 | 119 |
| Indianapolis | 6 | 3 | 0 | .667 | 256 | 198 |
| N.Y. Jets | 6 | 3 | 0 | .667 | 208 | 193 |
| Buffalo | 5 | 4 | 0 | .556 | 179 | 186 |
| N.-Angleterre | 2 | 7 | 0 | .222 | 156 | 187 |

| Section Centrale | | | | | | |
|------------------|---|---|---|------|-----|-----|
| Tennessee | 8 | 1 | 0 | .889 | 181 | 125 |
| Baltimore | 6 | 4 | 0 | .600 | 167 | 105 |
| Pittsburgh | 5 | 4 | 0 | .556 | 137 | 93 |
| Jacksonville | 3 | 6 | 0 | .333 | 165 | 207 |
| Cincinnati | 2 | 7 | 0 | .222 | 87 | 194 |
| Cleveland | 2 | 8 | 0 | .200 | 101 | 233 |

| Section Ouest | | | | | | |
|---------------|---|---|---|------|-----|-----|
| Oakland | 8 | 1 | 0 | .889 | 256 | 172 |
| Denver | 5 | 4 | 0 | .556 | 268 | 201 |
| Kansas City | 5 | 4 | 0 | .556 | 243 | 215 |
| Seattle | 3 | 7 | 0 | .300 | 157 | 239 |
| San Diego | 0 | 9 | 0 | .000 | 145 | 236 |

ASSOCIATION NATIONALE

| Section Est | | | | | | |
|--------------|---|---|---|------|-----|-----|
| N.Y. Giants | 7 | 2 | 0 | .778 | 168 | 115 |
| Philadelphie | 6 | 4 | 0 | .600 | 204 | 147 |
| Washington | 6 | 4 | 0 | .600 | 185 | 158 |
| Arizona | 3 | 6 | 0 | .333 | 147 | 246 |
| Dallas | 3 | 6 | 0 | .333 | 204 | 213 |

| Section Centrale | | | | | | |
|------------------|---|---|---|------|-----|-----|
| Minnesota | 7 | 1 | 0 | .875 | 197 | 178 |
| Detroit | 5 | 4 | 0 | .556 | 169 | 187 |
| Tampa Bay | 5 | 4 | 0 | .556 | 232 | 152 |
| Green Bay | 3 | 5 | 0 | .375 | 168 | 167 |
| Chicago | 2 | 7 | 0 | .222 | 137 | 226 |

| Section Ouest | | | | | | |
|---------------|---|---|---|------|-----|-----|
| St. Louis | 7 | 2 | 0 | .778 | 354 | 279 |
| N.-Orléans | 6 | 3 | 0 | .667 | 183 | 142 |
| Caroline | 4 | 5 | 0 | .444 | 183 | 153 |
| Atlanta | 3 | 7 | 0 | .300 | 176 | 227 |
| San Francisco | 2 | 8 | 0 | .200 | 253 | 323 |

Hier

Minnesota à Green Bay

Dimanche 12 novembre

Arizona en Minnesota, 13h00
Atlanta à Detroit, 13h00
Baltimore au Tennessee, 13h00
Seattle à Jacksonville, 13h00
Chicago à Buffalo, 13h00
Cincinnati à Dallas, 13h00
N.-Angleterre à Cleveland, 13h00
N.-Orléans en Caroline, 13h00
Philadelphie à Pittsburgh, 13h00
Miami à San Diego, 16h05
Kansas City à San Francisco, 16h05
Green Bay à Tampa Bay, 16h15
St. Louis à New York Giants, 16h15
New York Jets à Indianapolis, 20h20

Édition de novembre



Pirates d'Internet qui sont-ils?

Aussi >> Le zyban : dangereux pour la santé ?



Gratuit à l'intérieur
Une trousse d'urgence
contre les virus informatiques

redécouvrez
Québec Science
www.CyberSciences.com